

Profil de compétences

Représentant(e) des organismes porte-parole

Compétences acquises :

- ~ Capacité démontrée d'exercer du leadership;
- ~ Bon sens politique, bonne connaissance du contexte politique canadien, esprit stratégique;
- ~ Excellente capacité de communication;
- ~ Engagement démontré envers le développement des communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire;
- ~ Excellente connaissance du rôle de la FCFA du Canada et engagement démontré envers la vision, la mission et les buts de l'organisme;
- ~ Bonne connaissance du développement de la minorité francophone et acadienne du Canada et des enjeux auxquels elle fait face;
- ~ Bonnes capacités de communication et de liaison;

Compétences souhaitables :

- ~ Capacité de développer un réseau de contacts et de mettre en place les mécanismes désirés pour obtenir de la rétroaction de façon régulière;
- ~ Avoir développé de la crédibilité auprès des organismes à représenter;
- ~ Capacité de travailler en équipe.

Éléments à retenir :

- ~ Le ou la représentant(e) des organismes porte-parole de la FCFA est élu(e) pour un mandat de deux ans; il ou elle peut renouveler son mandat pour une période à déterminer;
- ~ Le ou la représentant(e) des organismes porte-parole de la FCFA est membre du Bureau de direction de la FCFA;
- ~ Le ou la représentant(e) choisi(e) fait la liaison entre le Bureau de direction et les organismes qu'il ou elle représente.